

Les signataires du contrat de branches n° 12 « Industries culturelles et créatives »



L'État représenté par :

- › Le Préfet de Région
- › La Rectrice de Région Académique, Rectrice de l'Académie de Lille, Chancelière des Universités
- › La Rectrice de l'Académie d'Amiens, Chancelière des Universités
- › La Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- › Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- › Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale



La Région représentée par :

- › La Vice-Présidente en charge de la formation professionnelle



Pôle emploi Hauts-de-France

La Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) de l'Audiovisuel

Créée en 2004, la Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation (CPNEF) de l'audiovisuel regroupe les partenaires sociaux des branches professionnelles de l'audiovisuel et travaille sur les questions d'emploi et de formation.

Ses missions : participer à l'élaboration de la politique des branches, promouvoir la formation professionnelle et créer des certifications, développer une expertise sur les métiers et les compétences, informer sur les métiers, les formations et les évolutions des secteurs de l'audiovisuel.

- Observatoire : [Audiovisuel](#)
- Site web : <https://www.cpnef-av.fr>

Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Spectacle Vivant

Créée en 1993, la Commission Paritaire nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant – CPNEF-SV agit en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle dans le spectacle vivant.

Institution sociale autonome, elle regroupe l'ensemble des 19 organisations patronales et syndicales des secteurs public et privé. La CPNEF-SV pilote l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications en partenariat avec l'Afdas.

- Observatoire : [Audiovisuel](#)
- Site web : <https://www.cpnefsv.org>

Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Exploitation Cinématographique et distribution de films

La commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation est composée de la commission de l'exploitation cinématographique et la commission de la distribution de films.

Elle favorise le développement de la formation professionnelle et de l'emploi dans les branches de l'exploitation cinématographique et de la distribution de films.

- Site web : https://www.paritarisme-emploi-formation.fr/spip.php?page=cpne&cpne_id=20733

Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Editions du livre

Le Syndicat national de l'édition (Sne) est l'organe professionnel représentatif des éditeurs français. Il fédère petits, moyens et grands éditeurs originaires de toute la France et représente l'ensemble des secteurs éditoriaux. Il défend la liberté de publier, le droit d'auteur, le prix unique du livre, la diversité culturelle et l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Il contribue à la promotion du livre et de la lecture

- Site web : <https://www.sne.fr>

Commission Paritaire de l'Édition Phonographique - Édition phonographique

Afdas

L'Afdas est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

Il est organisme gestionnaire du fonds de formation des artistes-auteurs.

- Observatoire : [AFDAS](#)
- Site web : <https://www.afdas.com>